

**NOTE DE SYNTHÈSE  
SÉMINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2019 –  
HANDIPACTE GUADELOUPE**

## **Séquence 1 – Introduction au séminaire**

Après l'ouverture de la session du séminaire par les référents de Handipacte, Cette première séquence a consisté à ce que les participants puissent mieux se connaître d'une part, et identifié les objectifs du séminaire et le cadre dans lequel il se déroule.

La présentation s'est faite sous format moins classique et conventionnelle de manière à engager chaque participant dans un séminaire interactif.

## **Séquence 2 – Enjeux de l'accessibilité numérique**

Une présentation des enjeux de l'accessibilité pour les acteurs locaux, nationaux, européen et internationaux a été décrypté, ainsi que l'analyse de l'impact pour les cibles visées par un cadre réglementaire spécifique à l'accessibilité numérique.

Un quizz a été proposé pour vérifier les connaissances et un appel à témoignage de participants sur leurs pratiques a été fait.

## **Séquence 3 – Vers l'universalité et l'inclusion**

Présentation de l'impact de l'accessibilité dans l'inclusion professionnel comme une opportunité plutôt que comme une contrainte pour les employeurs.

Un des participants a accepté l'un des challenges proposés lors de l'échange interactive et la co-construction pour adopter une nouvelle stratégie au sein de sa collectivité, avec un point de contrôle dans 6 mois en lien avec IPEOS.

Présentation de l'outil RGAA3 mis en place par la France pour accompagner toutes les administrations, les acteurs publics ou privés rendant un service public. Le RGAA3 est un référentiel qui sert à mesurer les efforts en matière d'accessibilité numérique et permet aux administrations de se faire labelliser au niveau national. Il a été évoqué que le RGAA4 est en cours de rédaction.

Des tests ont été fait auprès des participants sur la lisibilité de contenus et l'importance d'avoir des productions visuels ou textuels qui soient accessibles. Rappeler l'importance de chaque étape, de la production à l'accessibilité.

Il a été partagé des études statistiques sur l'impact des problématiques d'accessibilité, qui loin de toucher uniquement en personne en situation de handicap, touche de plus en plus de jeunes, des

séniors, des hommes de plus de 40 ans singulièrement.

## Séquence 4 – Passer à l'action et les témoignages

Passer à l'action est à la portée de tous les employeurs publics et n'est bien souvent pas une question d'argent mais une question de volonté.

Il a été présenté des approches permettant de :

- Mieux recruter et développer une démarche de la qualité de vie au travail
- De voir en l'aide à l'adaptabilité ( comme la RQTH..) comme des moyens d'améliorer la satisfaction des collaborateurs
- De reconsidérer l'obligation en tant qu'employeur public sur les postes de travail comme un moyen d'aller vers des outils respectueux de l'universalité, interopérabilité et des standard reconnus internationalement.

Des initiatives ont été présentées.

Il a été partagé un REX, le retour d'expérience de la ville du Moule. Le chef de projet la DGA en charge n'a pu malheureusement se rendre disponible, mais elle a souhaité indiquer à quel point la démarche leur a permis de :

- reprendre les démarches d'ERP et d'agenda d'accessibilité laissés de côté
- la mise en place d'un COPIL fonctionnel, productif et intéressé avec une dynamisation de plusieurs services autour d'un objectif commun
- s'inscrire dans une dynamique pour améliorer les outils numériques comme les sites internet et application mobile en s'appuyant sur IPEOS un organisme ayant les experts en accessibilité numérique
- participer à des concours comme ville internet ou des projets d'inclusion numérique pour récompenser les efforts

## Séquence 5 – Financement et plan d'action

Une présentation des financements possibles a été faite. Il a été démontré que le financement est là, mais parfois faute de projet, le financement n'est pas mobilisé.

Une présentation d'outils pour passer à la conformité a été faite également .

## Séquence 6 – Bilan et conclusions

Un bilan a été fait concernant les attentes des participants et le déroulé effectif du séminaire . Une phase d'empowerment a été faite pour susciter l'engagement et une démarche pro-active.



IPEOS – Imm Amiral 1er étg\_Rd point de Moudong  
97122 BAIE MAHAULT  
Guadeloupe  
SARL au capital de 7500 €  
SIRET 452890288 00056 RCS de Pointe-à-Pitre  
TEL : 05 90 22 80 20 FAX : 09 72 33 71 24

